

*** CHAUDIERES SERIE FIESTA ***



Type: *Chaudières d'intérieur "N"/"F"*
Chaudières d'extérieur "E"/"X"
Chaudières murales à ballon "BN"/"BF"

**NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET
D'ENTRETIEN**

CE

**0694
PIN: 0694BN3568**

SOMMAIRE

Préface.....	3
Déclaration du fabricant.....	7
1. Avertissement.....	8
2. Caractéristiques techniques.....	9
3. Dimensions et gabarit de pose.....	10
4. Installation.....	12
4.1. Normes de sécurité.....	12
4.2. Avertissements avant l'installation.....	13
4.3. Règlementation à respecter - conseils de sécurité France.....	14
4.4. Règlementation à respecter - conseils de sécurité Belgique.....	15
4.5. Nettoyage de l'installation de chauffage.....	15
4.6. Installations avec plancher chauffant.....	15
4.7. Autres.....	16
4.8. Marquage CE.....	16
4.9. Raccordement des conduits d'arrivée d'air et évacuation des gaz brûlés.....	16
4.10. Raccordement électrique.....	18
5. Utilisation.....	22
5.1. Avertissements pour l'utilisateur.....	22
5.2. Opérations préliminaires.....	22
5.3. Tableau de bord.....	23
5.4. Menu utilisateur.....	24
a) Premier démarrage et anomalie récurrente lors du premier démarrage.....	25
b) Réglage de la température d'eau chaude sanitaire.....	25
c) Réglage de la température de chauffage.....	25
d) Contrôle de la pression du circuit de chauffage.....	26
5.5. Menu installateur.....	26
a) Réglage des valeurs paramétrables au tableau de bord.....	27
5.6. Fonctionnement avec commande à distance.....	27
5.7. Fonctionnement avec sonde externe.....	27
5.8. Réglages et manutention.....	28
a) Réglages (réservé aux stations techniques habilitées).....	28
b) Contrôle de la puissance minimum et maximum.....	28
c) Changement de gaz.....	29
d) Codes erreurs (alarmes).....	30
6. Conditions de garantie.....	32
6.1. Conditions d'exercice de la garantie.....	32
7. Mise en service.....	35

Préface

Vous venez d'acquérir une chaudière **ACQUATHERM** de la série Fiesta.

Nous vous en félicitons et vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Les chaudières Fiesta **ACQUATHERM** sont construites avec le plus grand soin, elles font appel à de toutes nouvelles technologies, tout en s'appuyant sur des principes traditionnels éprouvés.

Elles sont le fruit d'années de recherches et développement, qu'ACQUATHERM a acquis en créant de nombreux prototypes et en les testant dans leur configuration finale.

Dans ce manuel, nous avons réuni tout ce qu'il vous faut connaître et observer sur votre chaudière.

La chapitre « **Garantie et entretien** » vous fournit, ainsi qu'à votre installateur ou station technique agréée, des indications précieuses quant à l'exécution des opérations d'entretien et vous permet de souscrire une garantie complémentaire longue durée, dans les quinze jours suivant votre achat.

Notre organisation après-vente se tient à votre disposition dans la France entière.

Nous vous conseillons de respecter les intervalles recommandés pour les opérations de maintenance, que nous avons réduites au minimum, même au terme de la garantie. Vous en constaterez les bénéfices, en conservant toujours le même rendement jour après jour.

Conformément à la définition même de chaque produit **ACQUATHERM** nous vous souhaitons beaucoup d'économies, et de confort année après année.

Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite, sans autorisation écrite préalable de notre société.

Documentation

Conservez toujours votre documentation dans un endroit accessible, à proximité de votre chaudière.

Equipement

Du fait de l'amélioration constante portée à nos produits, nous nous réservons le droit d'apporter des modifications aux équipements et à leur conception technique, par rapport aux illustrations et descriptions contenues dans ce manuel.

Les variantes d'équipement repérées par l'astérisque ne font pas toujours partie de l'équipement de série ou sont spécifiques au pays ou à la législation.

Les dispositions légales en vigueur différant dans certains pays, l'équipement de votre chaudière peut diverger de celui indiqué dans la description.

Suggestions

Si vous avez des questions ou suggestions concernant votre chaudière, n'hésitez pas à nous écrire :

ACQUATHERM

Département qualité
7 rue du Maréchal Foch
45600 Sully sur Loire
France
Hot line 02 38 36 37 38

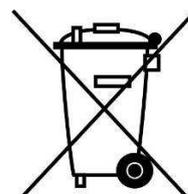
ACQUATHERM et l'environnement.

Depuis le 15 novembre 2006, les producteurs et les distributeurs doivent organiser et financer l'élimination des DEEE (Déchets des Equipements, Electriques et Electroniques) issus de leurs produits.

En tant que producteur d'équipements ménagers, ACQUATHERM adhère à un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics : Ecosystèmes.

En échange du versement d'une contribution financière baptisée «éco-participation», celui-ci prendra en charge vos obligations. Conformément au code de l'environnement, cette éco-participation doit être répercutée à l'identique jusqu'au consommateur.

ACQUATHERM est inscrit au registre des producteurs gérés par l'ADEME, attestant que le producteur de la marque ACQUATHERM est bien adhérent d'un éco-organisme.



Dans l'Union Européenne, ce logo indique que les parties électroniques, et de batteries doivent être collectées séparément et ne doivent pas être mises au rebut avec les déchets ménagers. Vous devez donc veiller à éliminer ces produits via les filières spécialisées susceptibles de procéder au recyclage adapté afin de contribuer à la protection, à la conservation et à l'amélioration de l'environnement. Veuillez vous adresser aux autorités locales ou à votre revendeur pour obtenir plus de détails concernant la collecte et les possibilités de recyclage.



Consignes de sécurité

Nous vous prions d'utiliser pour votre chaudière exclusivement des pièces ACQUATHERM d'origine ou des pièces détachées de qualité équivalente et fabriquées conformément aux spécifications et exigences de production ACQUATHERM.

Vous pouvez vous les procurer auprès d'une station technique agréée ou du revendeur.

Votre station technique agréée vous informera et vous conseillera volontiers sur toutes ces questions. En cas d'utilisation d'autres pièces de rechanges ou accessoires, ACQUATHERM se voit dans l'obligation de décliner toute responsabilité concernant les dommages ou préjudices que celle-ci pourrait entraîner.

La multiplicité des produits existant sur le marché des pièces détachées et accessoires ne permet pas à notre société de les contrôler tous.

Ne négligez pas non plus le fait que l'utilisation de pièces et d'accessoires non homologuées par

ACQUATHERM compromet la garantie dont bénéficie votre chaudière.

Vérifiez régulièrement l'état de votre chaudière, et remplacez immédiatement les composants qui pourraient être endommagés.

AVERTISSEMENT

Brûlures et incendie

Des températures élevées sont présentes dans les canalisations du système et risqueraient de provoquer des dommages en cas d'imprudence.

N'apposez aucun autocollant, film, journal et d'une façon générale tous matériaux inflammables à proximité des tuyauteries ou de votre chaudière.

Condensation

De la condensation peut se former sur la tuyauterie et sur le groupe de transfert selon la température et le degré d'humidité de l'air et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement.

Précautions préalables

ACQUATHERM se réserve le droit de changer, à tout moment et sans préavis, ses produits dans le but de les améliorer sans en compromettre les caractéristiques essentielles. Ce manuel ne peut donc pas être considéré comme un contrat envers des tiers.

De la même façon, photos et schémas ne sont pas contractuels.

Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques sur nos produits, suite à des mises à jour techniques, sans préavis.

Avec réserve de composition et d'impression, les figures et les schémas utilisés sont symboliques.

Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite.

Transport vers le lieu d'installation

Nous vous conseillons de transporter votre chaudière dans son emballage d'origine.

Précautions d'utilisation et de manutention



Durant la phase de purge, en fonction de la pression et de la température du fluide, en ouvrant le purgeur un jet de vapeur ou d'eau brûlante peut jaillir.

Pour éviter les incidents procédez comme suit :

Poussez et tournez avec précautions lentement la vis de purge avec un tournevis adéquat.

Protégez de l'eau les appareillages et connexions électriques.



Avertissement de sécurité

Lire attentivement les instructions de montage et de mise ne service avant de démarrer l'appareil, dans le but d'éviter les incidents et des dommages sur le produit.

Rappel : la garantie ne pourra être appliquée dans le cas où l'appareil aurait subi des modifications ou de mauvaises manipulations pendant la phase d'installation.

Au-delà des consignes préalablement citées, il est nécessaire d'appliquer les directives suivantes :

DIN 4751, DIN 4757, DIN 18380, DIN 18382, DIN 12975.

Conditions de fonctionnement

Les valeurs limites indiquées ne doivent être dépassées en aucune façon. La sécurité de fonctionnement est assurée en respectant les conditions générales et les valeurs limites données dans ce livret.

Entretien et maintenance

Les opérations d'entretien et de maintenance doivent absolument être effectuées par du personnel qualifié, autorisé, et ayant pris connaissance des indications ici reportées.

Avant de commencer l'intervention sur l'appareil, il est nécessaire de s'assurer que la chaudière soit hors tension, à l'arrêt et froide.



Conseils : LIEU D'INSTALLATION

Installez votre chaudière à l'abri du gel, des intempéries, des eaux de ruissellement, des courants d'air et d'un environnement humide. Préférez un endroit où un écoulement accidentel d'eau ne risque pas de créer de dégâts. Installez votre chaudière à proximité des lieux d'utilisations, cela vous permettra d'éviter toute perte inutile de chaleur. Lors du choix du lieu d'installation, assurez-vous que l'élément supportant le poids de la chaudière remplie est suffisant.

Prenez soin d'examiner l'environnement afin que l'ensemble des conduites puissent être correctement posées.

Prévoyez un espace suffisant en face de chaque équipement pour l'entretien périodique, notamment sur la partie supérieure.

Si vous prévoyez une installation en étage, installez un bac de rétention sous votre chaudière. Une évacuation à l'égout est nécessaire pour le groupe de sécurité ainsi que les différentes soupapes de sécurité.

La pose de robinets d'arrêt aux points stratégiques de l'installation limite les temps d'interventions et permet, le cas échéant, d'isoler une partie seulement du circuit.

Déclaration du fabricant

ACQUATHERM déclare que toutes ses chaudières gaz disposent des certifications suivantes:

- Certification CE pour tous les pays d'Europe
- Conformité à la directive gaz CE90/396;
- Conformité à la directive de compatibilité électromagnétique CE 89/336;
- Conformité à la directive rendement CE 92/42;
- Conformité basse tension CE 72/23
- Conformité "au rendement thermique utile" prescrit par la DPR 660 du 15 novembre 1996 (Art. 4 DPR 551 du 21 décembre 1999)

1. Avertissement

Le présent manuel est en dotation avec chaque chaudière et à considérer comme faisant partie intégrante de l'appareil, car il contient les instructions indispensables à une correcte utilisation du matériel, en toute sécurité, ainsi qu'à sa maintenance.

LE MANUEL DOIT TOUJOURS ETRE CONSERVE PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL ET DISPONIBLE A LA CONSULTATION POUR L'INSTALLATEUR OU LE SERVICE APRES VENTE. IL DOIT TOUJOURS ACCOMPAGNER L'APPAREIL MEME EN CAS DE DEMENAGEMENT OU DE CESSION DU PRODUIT.

Le livret d'installation doit être rempli par l'installateur, et successivement par le service de maintenance qui l'ajournera au fur et à mesure des différentes interventions, périodiques ou non, prévues par la réglementation en vigueur.

La maintenance ainsi que toute réparation sur la chaudière doivent être exécutées par un personnel qualifié sous peine de déchéance de la garantie.

CETTE CHAUDIERE EST DESTINEE UNIQUEMENT AU CHAUFFAGE DE L'EAU INFERIEURE A LA TEMPERATURE D'EBULLITION A PRESSION ATMOSPHERIQUE ET A ALIMENTER UN RESEAU DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE SUIVANT SES PRESTATIONS ET SA PUISSANCE.

Le constructeur ne peut être tenu pour responsable des dommages dérivant d'inobservations des indications contenues dans le présent manuel ainsi que :

- ✓ **Si l'appareil est utilisé pour un usage différent de celui pour lequel il a été construit**
- ✓ **Si l'appareil a été modifié sur l'une de ses parties ou circuits**
- ✓ **Si sur l'appareil il a été installé des accessoires ou kits non prévus par le constructeur**
- ✓ **Si la maintenance ou la réparation n'a pas été réalisée par un professionnel qualifié ou habilité**
- ✓ **Si durant les opérations d'entretien, de réparation ou d'installation les dispositions prévues par les normes en vigueur ou les textes de loi applicables ne sont pas respectées.**

Cet appareil doit être installé exclusivement à un mur (pour les chaudières murales) et dans un environnement intérieur suffisamment aéré.

Avant de procéder à une quelconque opération d'entretien ou de nettoyage de l'appareil, couper l'alimentation électrique en agissant sur le dispositif électrique de coupure.

Tout autre usage de l'appareil non prévu par le constructeur est à considérer comme impropre et donc dangereux.

En cas de défaillance et/ou de mauvais fonctionnement, désactiver l'appareil en coupant l'alimentation électrique et fermer le robinet d'alimentation du gaz et s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe.

Les opérations d'entretien doivent être réalisées exclusivement par du personnel qualifié en utilisant exclusivement des pièces de rechange d'origine.

AVERTISSEMENT POUR L'INSTALLATEUR

Une fois la chaudière installée, il est du devoir de l'installateur d'expliquer l'utilisation de l'appareil au client, en lui précisant que, durant le fonctionnement, d'éventuels bruits anormaux nécessitent l'appel au centre d'assistance ou à du personnel qualifié sur le champ.

2. Caractéristiques techniques

MODELE	TIRAGE NATUREL		FLUX FORCE			MURALE AVEC BALLON	
	24 N	28 N	24 F	28 F	32 F	28 BN	28 BF
CATEGORIE	II2H3+	II2H3+	II2H3+	II2H3+	II2H3+	II2H3+	II2H3+
PIN	0694BN3568	0694BN3568	0694BN3568	0694BN3568	0694BN3568	0694BN3568	0694BN3568
CLASSE NOx	2	2	2	2	2	2	2
ETOILES DE RENDEMENT	*	**	***	***	***	**	***
TYPE	B _{11BS}	B _{11BS}	B _{22P} , C _{12,32,42,52,62,82}			B _{11BS}	
PUISS. THERM. GLOBALE MAX (KW)	26.5	31	25.5	30.5	34.5	31	30.5
PUISS. THERM. GLOBALE MIN. (KW)	10	10	10	10	13	10	10
PUISSANCE THERM. NOMINALE MAX (KW)	24	28.7	23.7	28.5	31.8	28.7	28.5
PUISSANCE THERM. NOMINALE MIN (KW)	8.6	8.7	8.6	8.5	11.14	8.7	8.5
REND. COMBUSTION (%)	91.9	93.1	93.4	92.9	93.8	93.1	92.9
REND. H2O A 100% (%)	90.7	92.5	92.8	93.6	93.5	92.5	93.6
REND. H2O A 30% (%)	86.8	88.0	90.3	90.4	90.7	88.0	90.4
PERTE A LA CHEMINEE (%)	8.10	6.9	6.6	5.7	6.2	6.9	5.7
PERTE A L'HABILLAGE (%)	1.20	0.6	0.6	0.7	0.30	0.6	0.7
TEMP. FUMEEES A LA PUISSANCE NOMINALE (°C)	121.1	102.6	130.5	134.3	132.6	102.6	134.3
PLAGE DE REGLAGE DE LA TEMPERATURE (°C)	30-80	30-80	30-80	30-80	30-80	30-80	30-80
VASE D'EXPANSION (L)	8	8	8	8	8	7	7
PRESS. MAX (Bar)	3	3	3	3	3	3	3
TEMP. MAX (°C)	90°	90°	90°	90°	90°	90°	90°
SANITAIRE P (ECHANGEUR A x PLAQUES) – B (BALLON x L)	P 14	P 14	P 14	P 14	P 14	B 60	B 60
DEBIT □T 25°C (L/min)	13.8	13.8	13.8	13.8	13.8	-	-
DEBIT □T 35°C (L/min)	9.8	9.8	9.8	9.8	9.8	-	-
DEBIT SPECIFIQUE AVEC □T 30°C (prélèvement de 10 min.)	-	-	-	-	-		
DEBIT SPECIFIQUE EN SERVICE CONTINU AVEC □T 30°C (L/min)	-	-	-	-	-	15.8	15.8
PRESSION SANITAIRE MAX (Bar)	6	6	6	6	6	6	6
PRESSION SANITAIRE MIN (Bar)	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
PLAGE DE REGLAGE DES TEMP. SAINITAIRES MIN/MAX (°C)	35°-60°	35°-60°	35°-60°	35°-60°	35°-60°	35°-65°	35°-65°
TENSION (V)/ FREQUENCE (Hz)	230/50	230/50	230/50	230/50	230/50	230/50	230/50
PUISSANCE (KW)	140	140	140	140	140	140	140
INDICE DE PROTECTION	X4D	X4D	X4D	X4D	X4D	X4D	X4D

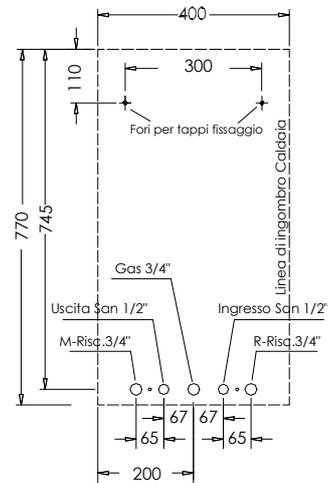
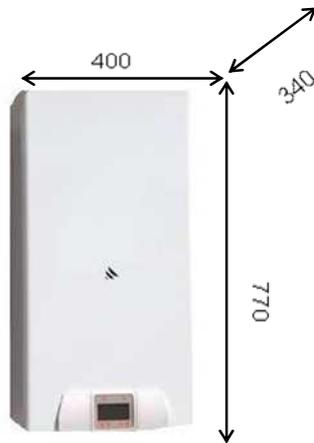
3. Dimensions et gabarit de pose

MODELE

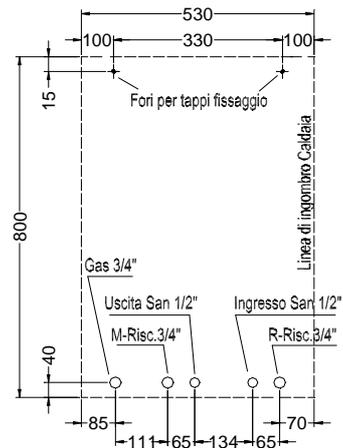
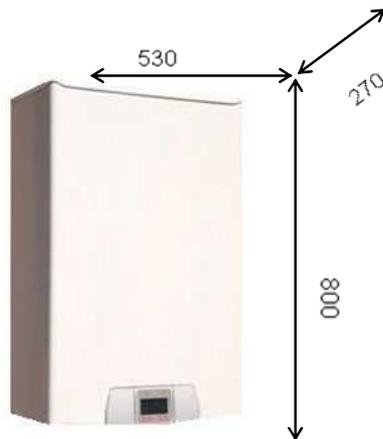
ENCOMBREMENT

GABARIT

Fiesta N
Fiesta A



Fiesta E

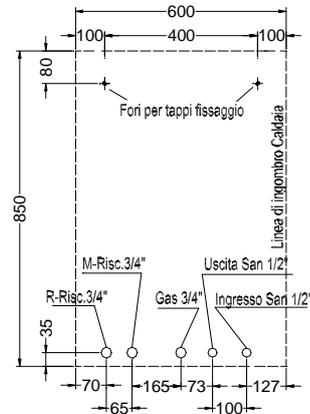
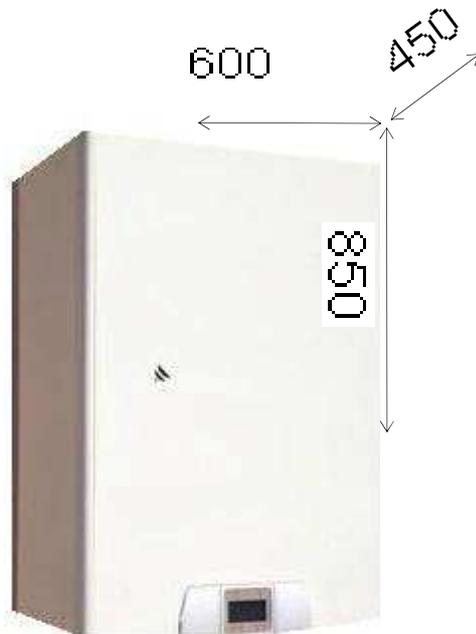


MODELE

ENCOMBREMENT

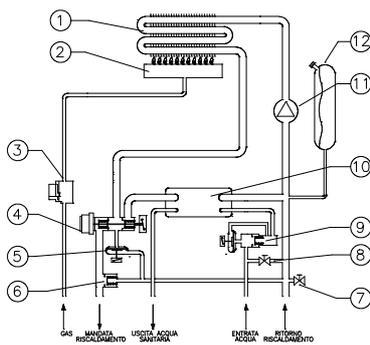
GABARIT

Fiesta BN
Fiesta BF



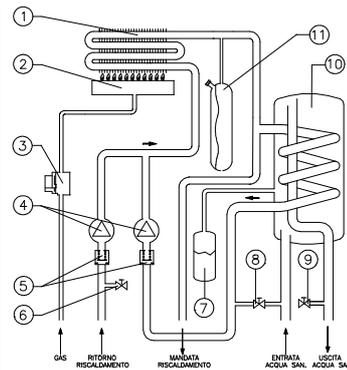
CIRCUIT HYDRAULIQUE

INSTANTANEE



1. Echangeur primaire
2. Brûleur
3. Vanne gaz
4. Vanne 3 voies
5. Capteur de pression
6. Vanne By-pass
7. Soupape de sécurité
8. Robinet de vidange
9. Flussostat sanitaire
10. Echangeur secondaire
11. Circulateur
12. Vase d'expansion

BALLON



1. Echangeur primaire
2. Brûleur
3. Vanne gaz
4. Circulateurs
5. Clapets anti-retour
6. Soupape de sécurité chauffage
7. Vase d'expansion sanitaire
8. Robinet de vidange
9. Soupape de sécurité sanitaire
10. Ballon
11. Vase d'expansion chauffage

4. Installation

4.1. Normes de sécurité

Normes de sécurité	Principaux risques en cas de non-respect
Installer l'appareil sur une paroi solide, non soumise aux vibrations	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement bruyant
Ne pas endommager, lors du forage de la paroi, les câbles électriques ou les tuyaux	<ul style="list-style-type: none"> Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension Explosions, incendies ou intoxications en cas de fuite de gaz émanant des conduites endommagées Dommmages aux installations existantes Inondations en cas de fuite d'eau provenant des conduites endommagées.
Effectuer les raccordements électriques à l'aide de conducteurs de section adéquate	<ul style="list-style-type: none"> Incendie suite à surchauffe provoquée par le passage de courant électrique dans des câbles sous dimensionnés
Protéger les câbles de raccordement de manière à éviter qu'ils ne soient endommagés	<ul style="list-style-type: none"> Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension Explosions, incendies ou intoxications suite à une fuite de gaz émanant des conduites endommagées Inondations suite à une fuite d'eau provenant des conduites endommagées
S'assurer que la pièce et les installations auxquelles l'appareil sera raccordé sont bien conformes aux réglementations applicables en la matière	<ul style="list-style-type: none"> Electrocution par contact avec des conducteurs sous tension mal installés Dommmages à l'appareil en raison de conditions de fonctionnement inadéquates
Utiliser des accessoires et du matériel manuel propre à l'utilisation (veiller à ce que l'outil de ne soit pas détérioré et que la poignée soit correctement fixée et en bon état), utiliser correctement ce matériel, protéger contre toute chute accidentelle, ranger après utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions Dommmages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions
Utiliser des équipements électriques adéquats (s'assurer notamment que le câble et la fiche d'alimentation sont en bon état et que les parties de mouvement rotatif ou alternatif sont bien fixées). Les employer correctement. Ne pas gêner pas le passage en laissant trainer le câble d'alimentation. Les fixer pour éviter toute chute. Les débrancher et les ranger après utilisation	<ul style="list-style-type: none"> Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations Dommmages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de projection de débris ou de fragments, coups, incisions
Assurez-vous de la stabilité des échelles portatives, de leur résistance, du bon état des marches et de leur adhérence. Veillez à ce qu'une personne fasse en sorte qu'elles ne soient pas déplacées quand quelqu'un s'y trouve	<ul style="list-style-type: none"> Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante)
Veiller à ce que les échelles mobiles soient stables, suffisamment résistantes, avec des marches en bon état et non glissantes, qu'elles disposent de garde-fou le long de la rampe et sur la plate-forme	<ul style="list-style-type: none"> Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée
Faire en sorte que, lors de travaux en hauteur (généralement en cas d'utilisation en présence de dénivelés supérieurs à 2 m), une rambarde de sécurité encadre la zone de travail ou que les équipements individuels permettent de prévenir toute chute, que l'espace parcouru en cas de chute ne soit pas encombré d'objets dangereux, et que l'impact éventuel soit amorti par des supports semi-rigides ou déformables	<ul style="list-style-type: none"> Lésions provoquées par la chute d'une hauteur élevée
S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adéquates en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les issues de secours	<ul style="list-style-type: none"> Lésions personnelles provoquées par cognements, trébuchements, etc

Protéger par du matériel adéquat l'appareil et les zones à proximité du lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par projection d'éclats, coups, entailles
Déplacer l'appareil avec les protections qui s'imposent et un maximum de précaution	<ul style="list-style-type: none"> • Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement
Pendant les travaux, se munir de vêtements et d'équipements de protection individuels	<ul style="list-style-type: none"> • Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, cognements, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations
Faire en sorte que le rangement du matériel et des équipements rende leur manutention simple et sûre, éviter de former des piles qui risquent de s'écrouler	<ul style="list-style-type: none"> • Endommagement de l'appareil ou des objets avoisinants par suite de heurts, coups, entailles, écrasement
Les opérations internes à l'appareil doivent être effectuées avec le soin nécessaire permettant d'éviter de brusques contacts avec des pièces pointues	<ul style="list-style-type: none"> • Lésions personnelles par suite de coupures, piqûres, abrasions
Rétablir toutes les fonctions de sécurité et de contrôle concernées par une intervention sur l'appareil et s'assurer de leur bon fonctionnement avant toute remise en service	<ul style="list-style-type: none"> • Explosions, incendies ou intoxications dus à des fuites de gaz ou à une mauvaise évacuation des fumées • Dommages ou blocage de l'appareil en raison de conditions de fonctionnement incontrôlées
Vider les composants pouvant contenir de l'eau chaude, activer au besoin les événements, avant toute intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Lésions personnelles dues à des brûlures
Procéder au détartrage des composants en suivant les recommandations de la fiche de sécurité du produit utilisé, aérer la pièce, porter des vêtements de protection, éviter de mélanger des produits entre eux, protéger l'appareil et les objets avoisinants	<ul style="list-style-type: none"> • Lésions personnelles par contact de la peau et des yeux avec des substances acides, inhalation ou ingestion d'agents chimiques nocifs • Dommages à l'appareil ou aux objets à proximité en raison de la corrosion par des substances acides
En cas de présence d'une odeur de brûlé ou de fumée s'échappant de l'appareil, couper l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien	<ul style="list-style-type: none"> • Lésions personnelles en raison de brûlures, inhalation de fumée, Intoxication • Explosions, incendies ou intoxications

4.2. Avertissements avant l'installation

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique. Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude adapté à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation incorrecte ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et aux indications fournies par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens des suites d'une mauvaise installation de l'appareil.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.

Avant toute intervention d'entretien/réparation de la chaudière, couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur à la chaudière sur "OFF".

Pour toute réparation, faire appel à un professionnel qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées originales. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou d'opérations d'entretien de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumées et de leurs accessoires, éteindre l'appareil en plaçant l'interrupteur bipolaire extérieur sur OFF et en fermant le robinet du gaz. Une fois que les travaux sont terminés, faire vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits et des dispositifs.

Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF".

Nettoyer avec un chiffon imbibé d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs, d'insecticides ou de produits toxiques.

Pour un fonctionnement sûr, écologique et une économie d'énergie, veiller au respect de la réglementation en vigueur. En cas d'utilisation de kits ou d'options, il est recommandé de n'utiliser que des produits ou accessoires HÄRTMENN.

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire :

- d'éviter l'installation de l'appareil dans des zones où l'air de combustion contient des taux de chlore élevés (ambiance de type piscine), et/ou d'autres produits nuisibles tels que l'ammoniac (salon de coiffure), les agents alcalins (laverie)...
- de vérifier la prédisposition de la chaudière pour le fonctionnement avec le type de gaz disponible (lire les indications figurant sur l'étiquette de l'emballage et sur la plaque portant les caractéristiques de la chaudière)
- de vérifier à l'aide des étiquettes apposées sur l'emballage et de la plaque signalétique sur l'appareil que la chaudière est destinée au pays dans lequel elle devrait être installée et que la catégorie de gaz pour laquelle la chaudière a été conçue correspond à l'une des catégories autorisées dans le pays de destination.

Le taux de soufre du gaz utilisé doit être inférieur aux normes européennes en vigueur : maximum de pointe dans l'année pendant un court temps : 150 mg/m³ de gaz et moyenne dans l'année de 30 mg/m³ de gaz.

Le circuit d'alimentation du gaz doit être réalisé selon les normes spécifiques et ses dimensions doivent être conformes. Il faut également considérer la puissance maximale de la chaudière et veiller à ce que les dimensions et le raccordement du robinet de fermeture soient conformes.

Avant l'installation, il est conseillé de procéder à un nettoyage minutieux de l'arrivée de gaz afin de retirer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le fonctionnement de la chaudière.

Il est également important de vérifier que la pression du gaz à la chaudière soit conforme.

Vérifier que la pression maximale de l'alimentation en eau ne dépasse pas 5 bars. Dans le cas contraire, il est nécessaire d'installer un réducteur de pression.

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à 20°f, prévoir un traitement de l'eau.

4.3. Règlementation à respecter - conseils de sécurité France

1. Bâtiments d'habitation - Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié, conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977 modifié

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

- Norme DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 juillet 1984)

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100

Installations électriques à basse tension-Règles.

2. Etablissements recevant du public - Conditions réglementaires d'installation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales :

- Articles GZ

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés

- Articles CH

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

3. Raccordement fumées

Pour les appareils **étanches (ventouse)**, il convient de respecter les prescriptions de l'arrêté du 2 août 1977, de la norme DTU P 45-204 et pour les mini-chaufferies, le cahier des charges ATG C.321.4.

La chaudière devra fonctionner exclusivement avec les conduites d'évacuation des fumées/d'admission d'air livrées par votre revendeur.

Pour les appareils raccordés à une cheminée à tirage naturel sous pression de type B23p, il convient d'utiliser un système d'évacuation titulaire d'un avis technique délivré par le CSTB.

La mise en œuvre doit se faire conformément aux dossiers techniques et aux normes de mise en œuvre NF DTU 24.1 et NF DTU 61.1, notamment pour ce qui concerne le conduit vertical qui doit être installé dans une gaine.

4.4. Règlements à respecter - conseils de sécurité Belgique

REGLEMENTATION

Seul un installateur qualifié peut installer et mettre en service cet appareil, en se conformant aux règles de l'art.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

La chaudière doit être installée selon les normes en vigueur : NBN D 51-003, NBN B 61-002, R.G.I.E et les prescriptions de BELGAQUA.

Lors de l'installation, il y a lieu de prévoir immédiatement en amont de l'appareil un robinet d'arrêt gaz agréé AGB (non fourni).

Dans le cas d'installation d'une chaudière dans une salle de bain ou dans une salle d'eau, elle doit être installée en dehors du gabarit de sécurité, se conformer au R.G.I.E.

Le local doit comporter les orifices obligatoires d'aération, à maintenir en bon état de fonctionnement (NBN 51-003 dernier indice).

Recommandation : si la région est exposée aux orages et si les risques de foudre sont prévisibles (région réceptive aux orages, installation isolée en bout de ligne, etc.), prévoir une protection spécifique de l'installation car la garantie ne peut s'appliquer aux composants électroniques que si l'installation est munie d'un parafoudre ou d'un régulateur de tension.

Remarque importante pour les appareils destinés à être installés en Belgique

Des surpressions interviennent régulièrement dans les circuits hydrauliques en Belgique, notamment suite à des coups de bélier. Il est donc impératif, lors de l'installation de notre matériel, de monter en amont de nos boilers ou chaudières, un réducteur de pression limitant cette pression au maximum prévu dans la notice, une marge d'un bar n'étant d'ailleurs pas superflue.

Par ailleurs, il y a également impérativement lieu d'installer un clapet anti-retour.

A noter qu'en cas où les présentes recommandations n'auraient pas été suivies à la lettre, ni la garantie, ni la responsabilité de notre société en tant que constructeur ou importateur des appareils en question, ne pourraient être invoquées, en cas de problème consécutif à toute forme de surpression.

Les mesures préconisées rentrent de plain-pied dans les "règles de l'art" à suivre lors de l'installation de la chaudière.

Protection du réseau d'eau potable

Une protection conforme à l'article 27 du règlement BELGAQUA est à prévoir.

Cette chaudière est équipée d'un disconnecteur à zones de pressions différentes répondant aux exigences fonctionnelles de la norme, destinée à éviter les retours d'eau du chauffage vers le réseau d'eau potable.

Ce disconnecteur doit faire l'objet d'un contrôle annuel d'entretien.

Il est recommandé de manœuvrer une fois par mois le robinet de remplissage de la chaudière afin d'éviter un éventuel gommage du mécanisme.

4.5. Nettoyage de l'installation de chauffage

Dans le cas d'une installation ancienne, il est indispensable de procéder à un nettoyage de l'installation afin de retirer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le fonctionnement de la chaudière. Veiller à ce que le vase d'expansion dispose d'une capacité suffisante pour le volume d'eau de l'installation.

4.6. Installations avec plancher chauffant

Dans les installations avec plancher chauffant, monter un organe de sécurité sur le départ chauffage du plancher suivant les recommandations DTU 65.11. Pour la connexion électrique du thermostat, voir paragraphe "Raccordements Electriques".

Dans le cas d'une température départ trop élevée, la chaudière s'arrêtera aussi bien en sanitaire qu'en chauffage. La chaudière redémarre à la fermeture du thermostat à réarmement automatique.

4.7. Autres

L'installation et la première mise en service de la chaudière doivent être effectuées par un professionnel conformément aux réglementations en matière d'installation en vigueur dans le pays et aux réglementations éventuelles des autorités locales et des organismes préposés à la sante publique.

France

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

ATTENTION

Aucun objet inflammable ne doit se trouver à proximité de la chaudière.

S'assurer que l'environnement de l'appareil et les installations où il sera raccordé, sont conformes aux normes en vigueur.

Si des poussières et/ou vapeurs nocives se trouvent dans le local où la chaudière est installée, celle-ci devra fonctionner à l'aide d'un autre circuit d'air.

4.8. Marquage CE

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive :

- **90/396/CEE** sur les appareils à gaz
- **2004/108/CEE** sur la compatibilité électromagnétique
- **92/42/CEE** sur le rendement énergétique
- **2006/95/CEE** sur la sécurité électrique

4.9. Raccordement des conduits d'arrivée d'air et évacuation des gaz brûlés

La chaudière est prévue pour le fonctionnement de type B par prélèvement de l'air ambiant et de type C par prélèvement de l'air à l'extérieur.

Lors de l'installation d'un système d'évacuation, faire attention à l'étanchéité pour éviter l'infiltration de fumée dans le circuit d'air.

Les raccords installés à l'horizontale doivent être inclinés de 3 % vers la chaudière pour évacuer les condensats.

En cas d'installation de type B, le local où est installée la chaudière doit disposer d'une amenée d'air adéquate dans le respect des normes en vigueur en matière d'aération. Dans les pièces soumises à un risque de vapeur corrosive (lavoirs, salons de coiffure, entreprises de galvanisation...), il est très important d'utiliser l'installation de type C avec prélèvement d'air pour la combustion à l'extérieur. De cette manière, la chaudière est protégée contre les effets de la corrosion.

Les appareils de type C, dont la chambre de combustion et le circuit d'alimentation d'air sont étanches, ne présentent aucune limitation due aux conditions d'aération et au volume de la pièce.

Pour ne pas compromettre le fonctionnement de la chaudière, le lieu de l'installation doit correspondre à la température limite de fonctionnement et être protégé de manière à ce que la chaudière n'entre pas directement en contact avec les agents atmosphériques.

Une ouverture respectant les distances minimales a été prévue pour permettre l'accès aux pièces de la chaudière.

Pour la réalisation des systèmes d'aspiration/évacuation de type coaxial, des accessoires d'origine doivent être utilisés.

En cas de fonctionnement à la puissance thermique nominale, les températures des gaz évacués ne dépassent pas 80°C. Veiller néanmoins à respecter les distances de sécurité en cas de passage à travers des parois ou des matériaux inflammables.

La jonction des tubes d'évacuation des fumées est réalisée à l'aide d'une connexion mâle-femelle et d'un joint d'étanchéité. Les branchements doivent être disposés à l'inverse du sens d'écoulement de la condensation.

Type de raccordement de la chaudière au tuyau d'évacuation de fumées

- raccordement coaxial de la chaudière au tuyau d'évacuation de fumées d'aspiration/évacuation,
- raccordement double de la chaudière au tuyau d'évacuation de fumées avec aspiration d'air de l'extérieur,
- raccordement double de la chaudière au tuyau d'évacuation de fumées avec aspiration d'air de l'environnement.

Pour le raccordement de la chaudière au tuyau d'évacuation de fumées, il faut toujours utiliser des produits résistant à la condensation.

Sortie coaxiale : pour les installations avec une sortie coaxiale inférieure à un coude et deux mètres de tube linéaire (ou 3 mètres pour une sortie verticale), il est nécessaire d'utiliser un diaphragme (2) à intercaler entre le ventilateur et le coude en fonte d'aluminium.

Sortie double : pour les installations en raccordement double inférieures à :

- 20mt + 20mt. pour Fiesta 24 F (ΔP tot 135Pa)
- 15mt + 15mt. pour Fiesta 28 F (ΔP tot 137Pa)
- 10mt + 10mt. pour Fiesta 32 F (ΔP tot 95Pa),

Il est nécessaire d'utiliser un diaphragme (2) à intercaler entre le ventilateur et le coude en fonte d'aluminium.

Les kits de raccordement aspiration/évacuation des fumées sont fournis séparément en fonction des exigences d'installation. La chaudière est prévue pour un raccordement à un système coaxial d'aspiration et d'évacuation des fumées.

En cas de perte de charge dans les conduits, consulter le catalogue des accessoires. La résistance supplémentaire doit être prise en considération pour ces dimensions.

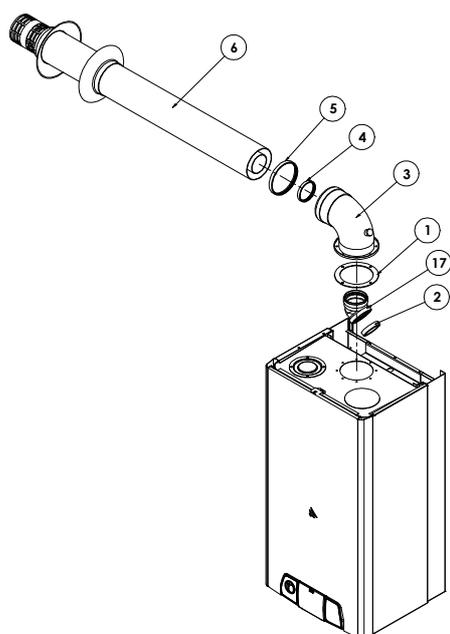
Fiesta 28 F / 32 F = DIAPHRAGME Ø44

Fiesta 24 F = DIAPHRAGME Ø37

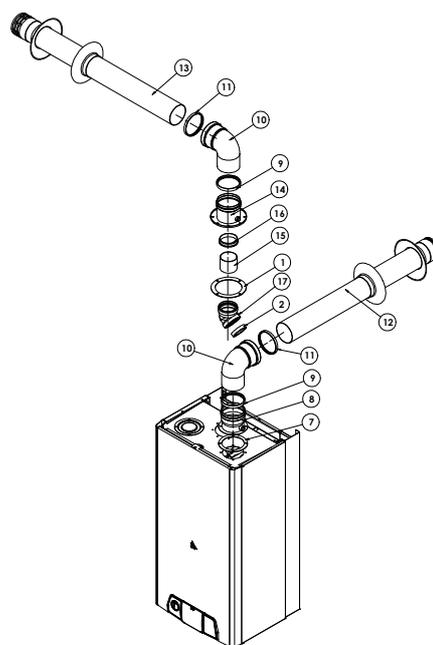
Tableau des pertes de charge par composant des kits d'évacuation coaxiale et double

Composants		ΔP (Pa)	Equivalent en mètre linéaire
COAXIAL Ø 60/80	Terminal L.990	25	2.8
	Rallonge L.1000 M-F	6	1
	Bride départ vertical M	15	
	Coude 90° M-F	7	1.3
	Coude 45°	6	1
DOUBLE Ø80 Ø80	Rallonge M-F L.1000	3	1
	Rallonge M-F L.500	1.5	0.5
	Coude à 90° M-F	14	3
	Coude 45°	7	1.3
	Terminal d'évacuation L.990	3.5	0.8
	Terminal d'aspiration L.950	1.5	1.5
COAXIAL Ø80-125	Coaxial réduit 60/100 L.1195	21	

Fig.4



- 1- JOINT NEOPRENE Ø128
- 2- DIAPHRAGME FUMÉES
- 3- COUDE CONCENTRIQUE Ø60/100
- 4- JOINT FUMÉES Ø60
- 5- JOINT ASPIRATION Ø100
- 6- TERMINAL CONCENTRIQUE Ø60/100
- 7- JOINT NEOPRENE Ø100
- 8- BRIDE ASPIRATION Ø80



- 9- JOINT Ø80 BRIDE
- 10- COUDE 90° Ø80
- 11- JOINT Ø80
- 12- TERMINAL D'ASPIRATION Ø80
- 13- TERMINAL D'EVACUATION Ø80
- 14- BRIDE SORTIE DES FUMÉES Ø80
- 15- BRIDE Ø60 H50
- 16- JOINT A COLLER Ø60
- 17- COUDE D'ASPIRATION

ATTENTION

**S'assurer que les passages d'évacuation et de ventilation ne soient pas obstrués.
S'assurer que les conduits de d'évacuation n'aient pas de pertes.**

4.10. Raccordement électrique

Pour une plus grande sécurité, faire effectuer un contrôle rigoureux de l'installation électrique par un personnel qualifié.

Le constructeur n'est pas responsable des éventuels dommages provoqués par une installation qui n'a pas été reliée à la terre ou en raison d'anomalies au niveau de l'alimentation électrique.

Vérifier que l'installation est adaptée à la puissance maximale absorbée par la chaudière et indiquée sur la plaque signalétique.

Le raccordement électrique doit être réalisé à l'aide d'un raccordement fixe (ne pas utiliser de prise mobile) et doté d'un interrupteur bipolaire disposant d'une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

Veiller à ce que la section des câbles soit supérieure ou égale à 0,75 mm².

Il est indispensable de relier l'appareil à une installation de mise à la terre efficace pour garantir la sécurité de l'appareil.

Raccorder le câble d'alimentation fourni à un réseau 230V-50Hz et veiller à respecter la polarisation L-N et le raccordement à la terre.

Important : Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

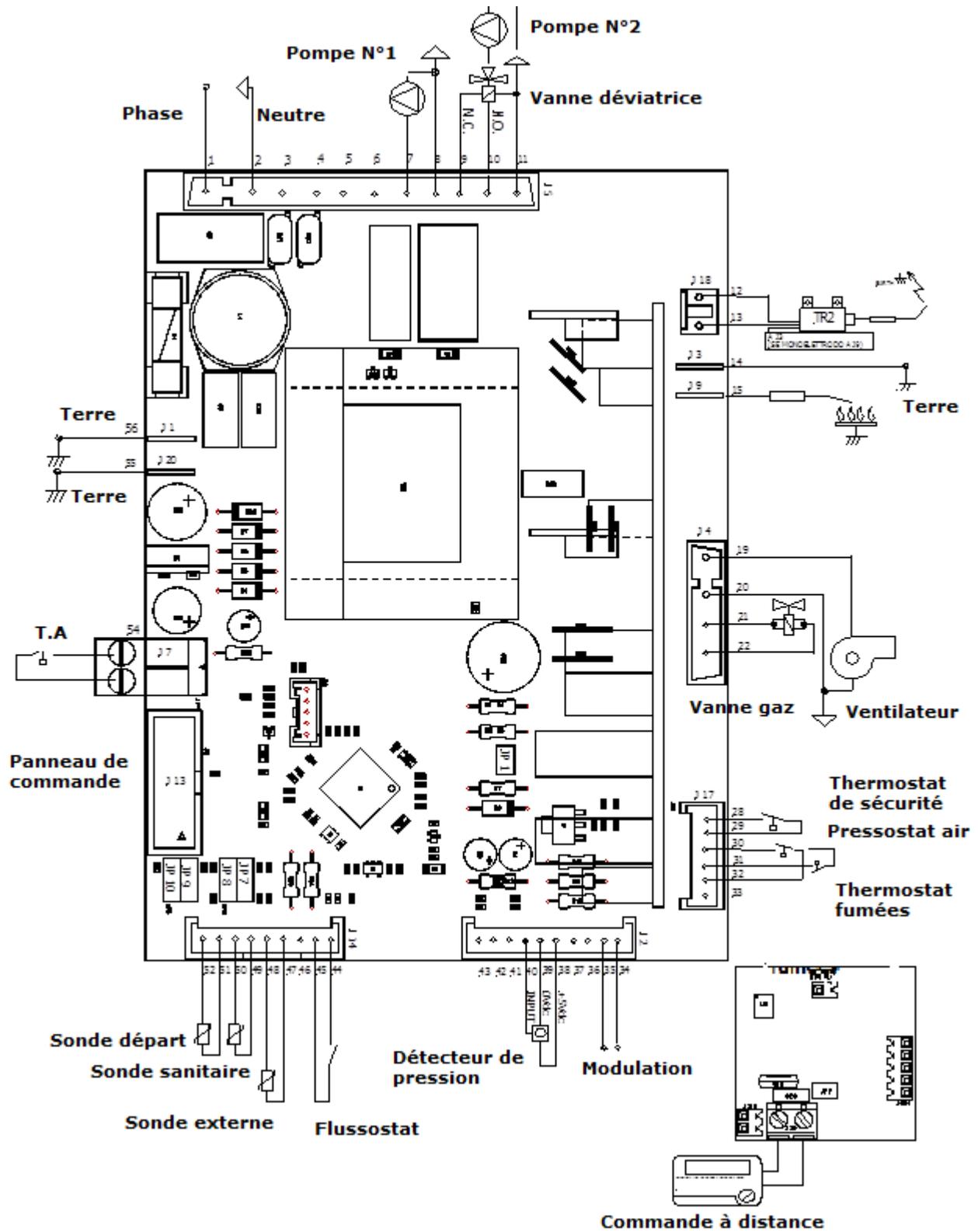
Les prises multiples, rallonges et adaptateurs sont interdits.

Il est interdit d'utiliser les tubes de l'installation hydraulique, de chauffage ou du gaz pour la mise à la terre de l'appareil.

La chaudière n'est pas protégée contre la foudre.

S'il faut changer les fusibles, utiliser des fusibles de type rapides.

Schéma de raccordement électrique



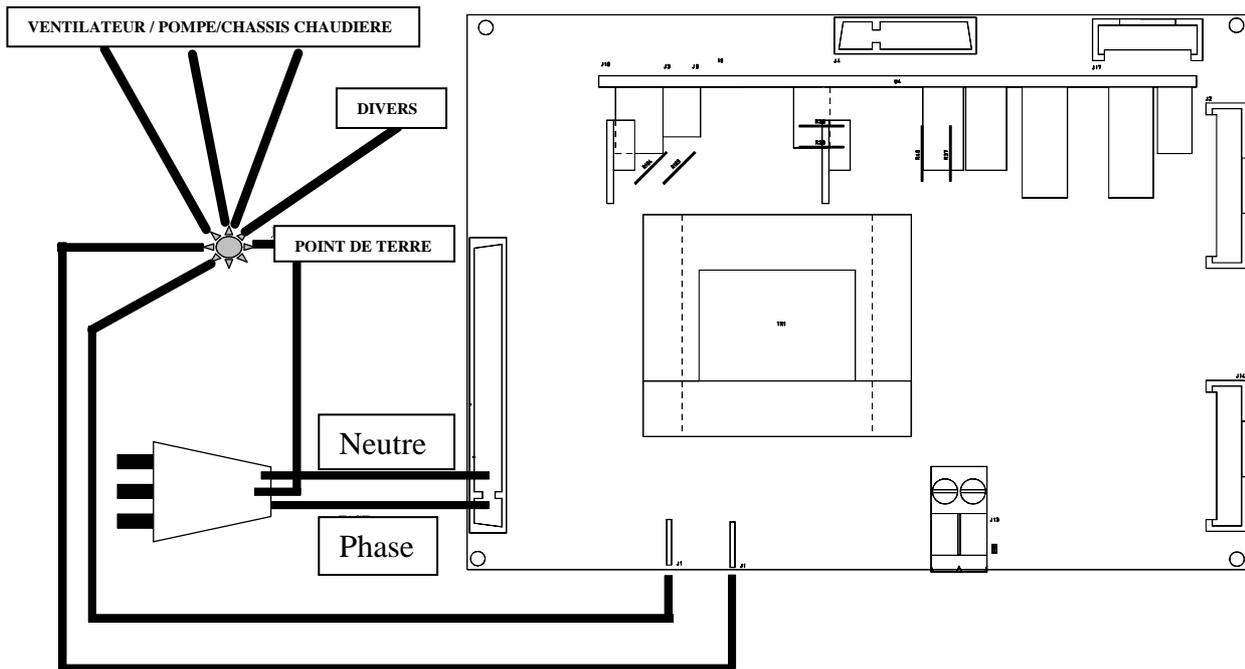
CONNEXIONS HAUTE TENSION

<i>NOM</i>	<i>REPERE</i>	<i>POSITION</i>	<i>TYPE DE CONNECTEUR</i>
Tension d'alimentation	(J5)	1, 2	STELVIO 11 POLES
Pompe	(J5)	7,8	
Vanne déviatrice, Pompe 2	(J5)	9,10,11 (Pompe 2 10,11)	
Transformateur d'allumage	(J18)	12, 13	MOLEX 2 Pôles
Fast – on relevé	(J9)	15	Fast-on 4,8 x 0,8
Fast – on terre	(J3)	56, 55, 14	Fast-on 6,35 x 0,8
Ventilateur	(J4)	19, 20	STELVIO 4 Pôles
Vanne gaz		21, 22	

CONNEXIONS BASSE TENSION

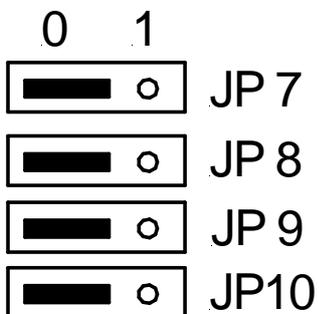
<i>NOM</i>	<i>REPERE</i>	<i>POSITION</i>	<i>TYPE DE CONNECTEUR</i>
Sonde sanitaire	(J14)	49, 50	LUMBERG 9 Pôles
Sonde chauffage		51,52	
Sonde externe		47,48	
Flussostat		44, 45, 46	
Thermostat de sécurité	(J17)	28, 29	LUMBERG 6 Pôles
Pressostat air		30, 32 (N.O.), 33 (N.C.)	
Thermostat fumées		30,31	
Modulation vanne gaz	(J2)	34,35	LUMBERG 10 Pôles
Flussomètre		38, 39, 40	
Thermostat d'ambiance	(J7)	54	

CONNEXION TERRE



SIGNIFICATION DES CAVALIERS

<i>Circuit ouvert (0) / circuit fermé (1)</i>	<i>Numéro du cavalier</i>
Gaz naturel / GPL	JP1
Chaudière ventouse / Chaudière conduit	JP7
J5= +SP_CH, J6= -SP_CH / J5= -SP_CH, J6= +SP_CH	JP8
Réseau haute température / Réseau basse température (plancher)	JP9
Eau chaude sanitaire instantanée / Accumulation (ballon)	JP10



5. Utilisation

5.1. Avertissements pour l'utilisateur

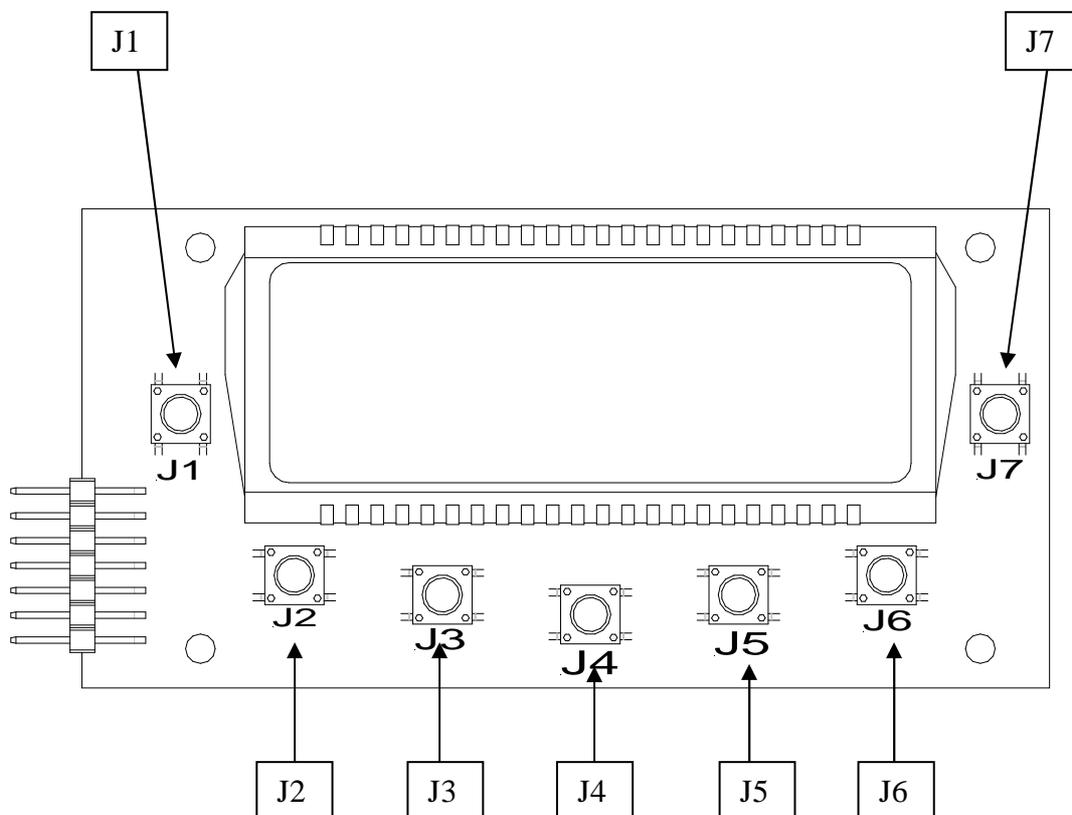
- ✓ La présente documentation d'instructions fait partie intégrante et essentielle du produit. Assurez-vous toujours qu'elle soit disponible à proximité de votre chaudière. Si la chaudière devait être vendue ou déplacée, assurez-vous que la documentation l'accompagne.
- ✓ Les opérations de réglage, changement de gaz et d'entretien/maintenance de l'appareil doivent toujours être effectuées par une station technique agréée.
- ✓ Vérifiez toujours le bon fonctionnement du conduit des fumées, qu'il ne soit jamais obstrué même partiellement.
- ✓ Contrôlez toujours que la ventilation du local où est installée la chaudière soit correcte, surtout avec les modèles à tirage naturel (Fiesta N). Une ventilation incorrecte du local peut provoquer la formation de gaz toxique et créer des risques d'explosions. De plus, il est déconseillé d'utiliser dans le même local tout appareil tel qu'aspirateurs, hottes, VMC ou similaire simultanément à la chaudière.
- ✓ Ne pas obstruer les entrées d'air, même partiellement.
- ✓ Ne pas toucher aux parties chaudes de la chaudière telles que: sortie des fumées, cape de tirage, etc... Il est à éviter que des enfants ou des personnes inexpertes soient dans l'environnement de la chaudière durant son fonctionnement.
- ✓ Ne pas exposer la chaudière directement aux vapeurs de cuisson
- ✓ Ne pas asperger la chaudière d'eau ou de liquides
- ✓ Ne pas poser d'objets sur la chaudière.
- ✓ Interdire l'utilisation de la chaudière aux enfants ainsi qu'aux personnes inexpérimentées.
- ✓ Dans le cas où une odeur de gaz serait perceptible, ne pas actionner d'interrupteurs, ne pas utiliser le téléphone ou tout autre élément qui pourrait provoquer une étincelle, ouvrir immédiatement portes et fenêtres, fermer le robinet de gaz, et demander l'intervention d'un personnel qualifié. Nous conseillons vivement la mise en place d'un système de détection de monoxyde de carbone à proximité de la chaudière.
- ✓ Dans le cas d'une absence prolongée d'utilisation de la chaudière, fermer toujours le robinet de gaz et débrancher électriquement la chaudière du réseau électrique (sauf durant les périodes de risque de gel)
- ✓ Contrôler fréquemment la pression d'eau, celle –ci doit être comprise entre 1.5 et 2 bar.
- ✓ Dans le cas d'une désactivation définitive de l'appareil, faire exécuter cette opération par du personnel qualifié.

5.2. Opérations préliminaires

Avant de démarrer pour la première fois la chaudière il faut contrôler :

- ✓ Que toutes les vannes de barrage entre la chaudière et l'installation (réseau) soient ouvertes.
- ✓ Que l'installation soit remplie sous pression et purgée de son air.
- ✓ Que la chaudière soit prédisposée au type de gaz qu'elle doit utiliser.
- ✓ Qu'il n'y ait ni fuites de gaz, ni fuites d'eau dans l'installation et dans la chaudière.
- ✓ Que le raccordement électrique soit conforme aux normes en vigueur.
- ✓ Que le raccordement à la terre soit correct.
- ✓ Qu'il n'y ait pas de liquides ou matériaux inflammables dans l'environnement de la chaudière.
- ✓ Que le conduit des fumées ne soit pas obstrué.
- ✓ Que le thermostat d'ambiance ou régulation soit bien sur la position ON (marche).

5.3. Tableau de bord



- J1 = RESET / ANNULATION DES CODES ANOMALIES**
- J2 = TEMPERATURE EAU CHAUDE SANITAIRE +**
- J3 = TEMPERATURE EAU CHAUDE SANITAIRE -**
- J4 = POSITION ETE OU HIVER**
- J5 = TEMPERATURE CHAUFFAGE +**
- J6 = TEMPERATURE CHAUFFAGE -**
- J7 = MISE EN FONCTION / ARRET CHAUDIERE**

Par l'intermédiaire du tableau de bord, tous les paramètres de la chaudière peuvent être modifiés, soit ceux dédiés à l'utilisateur que ceux réservés à l'installateur ou au service technique pour la mise au point du système. Il est également possible de visualiser l'état de la carte mère.



Display LCD

Symboles	Signification
1	Chaudière en mode OFF
2	Position ETE (seul le sanitaire fonctionne)
3	Position HIVER (chauffage + sanitaire)
4	Fonction antigel activée
5	Programme installateur activé
6	Fonction sanitaire activée
7	Fonction chauffage activée
8	Présence de flamme
9	Anomalie détectée
10	L'interface (display) dialogue avec la carte mère

Légende symboles

5.4. Menu utilisateur

Durant la marche normale de la chaudière il est possible d'accéder aux fonctions suivantes:

Touches	Fonctions	
J7	On / Off	Avec cette touche il est possible de mettre en marche et d'éteindre la chaudière, dans ce cas seul le symbole 1 reste allumé (chaudière off) .
J4	Été / Hiver	En appuyant de façon répétée sur cette touche la chaudière passe du mode hiver à été et inversement le mode engagé est symbolisé par les voyants 2 ou 3 sur le display.
J1	Reset	En appuyant sur cette touche il est possible d'annuler les codes erreurs 01 et 09
J6	(-) Chauffage	Par l'intermédiaire de cette touche il est possible de visualiser la température de chauffage réglée et de l'abaissée.
J5	(+) Chauffage	Par l'intermédiaire de cette touche il est possible de visualiser la température de chauffage réglée et de l'augmentée
J3	(-) Sanitaire	Par l'intermédiaire de cette touche il est possible de visualiser la température de l'eau chaude sanitaire réglée et de l'abaissée.
J2	(+) Sanitaire	Par l'intermédiaire de cette touche il est possible de visualiser la température de l'eau chaude sanitaire réglée et de l'augmentée

Fonction ramonage : en appuyant simultanément sur les touches **J2&J6** avec la chaudière éteinte, la fonction est engagée. Sur l'écran (display) le symbole "**St**" clignotera et la température relevée par la sonde de départ sera affichée. A ce moment la chaudière démarrera jusqu'à sa puissance maximum. En appuyant sur la touche **J5** la chaudière réglera son fonctionnement en puissance minimum. En appuyant sur la touche **J6** la chaudière repartira à sa puissance maximum. La fonction ramonage se désengage à la moindre demande ou par l'appui sur la touche **J4**

a) Premier démarrage et anomalie récurrente lors du premier démarrage

VERIFIEZ AVANT DE REALISER VOTRE BRANCHEMENT
ELECTRIQUE LA POLARITE DE VOTRE INSTALLATION
(Phase. neutre)
AINSI QUE LE RACCORDEMENT
IMPERATIF A LA TERRE

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'appareil ne pourra pas démarrer.

- En appuyant sur la touche J7 : ON/OFF, la chaudière démarre en mode ETE.
- En appuyant sur la touche J4 : ETE/HIVER la chaudière change de mode en passant d'ETE à HIVER et vice versa.
- Avec la chaudière en marche, l'extinction s'obtiendra en appuyant sur la touche J7 : ON/OFF (en fonction du mode sélectionné, le symbole correspondant s'affichera sur l'écran)

Si le mode HIVER est sélectionné, le brûleur s'allumera automatiquement chaque fois qu'il y aura une demande de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.

Si le mode ETE est sélectionné, le démarrage du brûleur ne s'opérera que lors de la demande en eau chaude sanitaire.

Ouvrir un robinet d'eau chaude. A ce moment la chaudière commence la phase de démarrage. Si la chaudière ne détecte aucune anomalie dans l'installation ou le raccordement, le symbole de la modulation apparaîtra à l'écran .

Si l'allumage devait échouer, le module électronique se bloquera et l'afficheur indiquera ERR01

Pour le débloquer et recommencer le cycle d'allumage, appuyer sur la touche J1 (RESET)

N.B. Avant d'afficher l'échec à l'allumage, la chaudière fera automatiquement 3 tentatives avant de se bloquer.

b) Réglage de la température d'eau chaude sanitaire

Régler la température d'eau chaude sanitaire en appuyant sur **J2** pour augmenter ou **J3** pour baisser. La variation effectuée s'affiche sur l'écran, elle sera de nouveau affichée lors du soutirage de l'eau chaude sanitaire. Le réglage de la température est valide soit en mode ETE qu'HIVER.

c) Réglage de la température de chauffage

Régler la température d'eau chaude sanitaire en appuyant sur **J5** pour augmenter ou **J6** pour baisser. La variation effectuée s'affiche sur l'écran. Une fois le réglage de la température souhaitée dans l'installation, l'écran affichera toujours dans la même position, la température actuelle du circuit de chauffage. Le réglage n'est valable qu'avec la chaudière en mode HIVER.

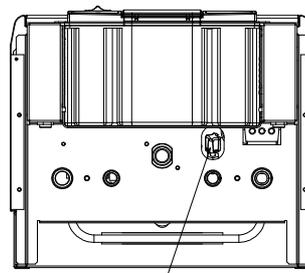
d) **Contrôle de la pression du circuit de chauffage**

Il est important de contrôler périodiquement la pression de l'installation, par l'intermédiaire de l'indicateur de pression visible sur l'écran du tableau de bord dès lors que la chaudière est en position de marche.

La pression doit nécessairement être maintenue entre 1.5 et 2 bar.

Si la pression devait être inférieure à 1.5 bar, procéder au complément, de la façon suivante:

- ✓ Ouvrir lentement le robinet de charge;
- ✓ Refermer dès lors que l'indicateur de l'écran affiche la pression souhaitée.



ROBINET DE CHARGE

5.5. **Menu installateur**

Appuyer simultanément sur les touches **J2** et **J3** le symbole 5 apparaît, il est possible de paramétrer 2 menus installateur (in1 ou in2) en appuyant sur la touche J4

<u>Touche</u>	<u>Fonction</u>	
J7	On / Off	Sortie du menu installateur
J4	Été / Hiver	Identique au menu utilisateur
J1	Reset	En appuyant sur cette touche il est possible d'annuler les codes erreurs 01 et 09
J6	(-) Max power / temps de post circulation	En appuyant sur cette touche il est possible de visualiser et de baisser la valeur maximum de la chaudière en mode chauffage ; Pendant la visualisation le symbole " M.P. " apparaîtra. Pendant la visualisation du temps de post circulation le symbole " t.P. " apparaîtra.
J5	(+) Max power temps de post circulation	En appuyant sur cette touche il est possible de visualiser et d'augmenter la valeur maximum de la chaudière en mode chauffage ; Pendant la visualisation le symbole " M.P. " apparaîtra. Pendant la visualisation du temps de post circulation le symbole " t.P. " apparaîtra.
J3	(-) Soft-start power/retard au démarrage	En appuyant sur cette touche il est possible de visualiser et de baisser la valeur de la puissance du démarrage Pendant la visualisation le symbole " I.P. " apparaîtra. Pendant la visualisation du temps de retard au démarrage (pompe) le symbole " A.C " apparaîtra.
J2	(+)Soft-start power/retard au démarrage	En appuyant sur cette touche il est possible de visualiser et d'augmenter la valeur de la puissance du démarrage Pendant la visualisation le symbole " I.P. " apparaîtra. Pendant la visualisation du temps de retard au démarrage (pompe) le symbole " A.C " apparaîtra.

a) Réglage des valeurs paramétrables au tableau de bord

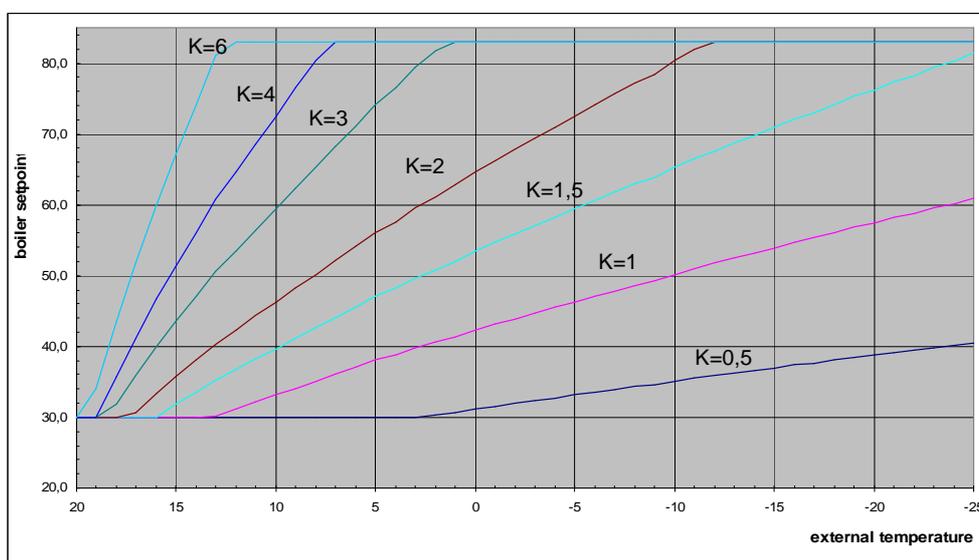
<u>Paramètre</u>	<u>Réglages</u>	<u>Valeur standard</u>
Température chauffage (radiateurs)	30 °C – 80 °C	60 °C
Température chauffage (plancher chauffant)	15 °C – 40 °C	30 °C
Température ambiante	10 °C – 30 °C	20 °C
Coefficient de dispersion	0,5 – 3,5	3,5
Température sanitaire pour chaudière instantanée	30 °C – 60 °C	50 °C
Température sanitaire pour chaudière à accumulation (ballon)	30 °C – 65 °C	65 °C
Puissance d'allumage	0% - 99 %	30 %
Puissance maximum en mode chauffage	0% - 99%	99%
Temps de retard au démarrage pompe	0 – 30 min	2 min
Temps de post circulation chauffage	2 – 180 sec	15 sec

5.6. Fonctionnement avec commande à distance

Pour tout renseignement, contacter votre revendeur. Ce matériel est optionnel.

5.7. Fonctionnement avec sonde externe

Pour tout renseignement, contacter votre revendeur. Ce matériel est optionnel.



5.8. Réglages et manutention

a) Réglages (réservé aux stations techniques habilitées)

PRESSIONS ALIMENTATION GAZ

G20	mbar	20
G30/31	mbar	28-30/37

PRESSION D EXERCICE GAZ

DONNEES TECHNIQUES	U.M.	24N	28N	24F	28F	32F
G20 max.	mbar	11.8	15.2	11.9	15	12
G20 min.	mbar	1.8	1.7	1.5	1.1	2.1
G30/31 max.	mbar	27.1 / 35.2	27.2 / 34.6	27.3 / 35.3	27.4 / 35.2	27.8 / 35.8
G30/31 min.	mbar	4.2 / 5.3	3.4 / 4.2	3.7 / 5.3	2.8 / 4.2	4.5 / 6.5

ACCES AU DISPOSITIFS DE REGLAGE

Pour accéder à tous les dispositifs de réglage, il suffit de déposer l'habillage de la chaudière, pour ce faire enlever les vis inférieures qui fixent l'habillage au châssis, puis le soulever vers le haut pour désengager les ergots de maintien.

REGLAGES GAZ

La chaudière sort de fabrication déjà tarée et essayée pour le type de gaz demandé. Il est conseillé de contrôler que le type de gaz corresponde à celui de l'installation, ainsi que les pressions de réglages au brûleur. Dans le cas contraire suivre les procédures décrites dans cette section.

N.B. Contrôler que la pression de gaz en amont de la chaudière soit suffisante pour garantir le bon fonctionnement. Une telle opération doit ce faire avec le brûleur en fonctionnement.

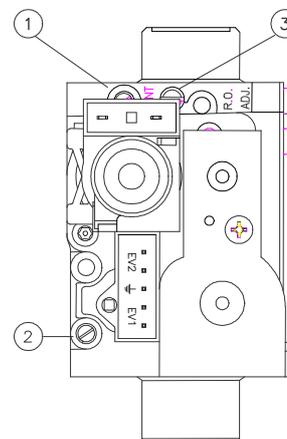


Fig. 16

b) Contrôle de la puissance minimum et maximum

- Mettre sous tension la chaudière en appuyant sur J7 ON/OFF
- Sélectionner la mode ETE en appuyant sur la touche J4, jusqu'à ce que la chaudière passe en mode ETE symbole soleil au tableau de bord.
- Connecter un manomètre sur la prise de pression 1 (fig16) ouvrir un robinet d'eau chaude au maximum, attendre 10 secondes, et vérifier que la valeur maximum de la pression corresponde à celle reportée sur le tableau (pression d'exercice gaz)

- Réduire le débit de l'eau, attendre que la flamme baisse et contrôler la valeur minimum de la pression du gaz.

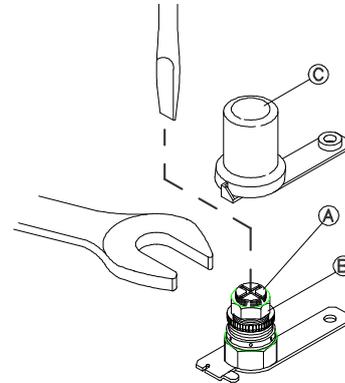
Dans le cas où les valeurs ne seraient pas correctes procéder au réglage de la façon suivante:

Avec la chaudière en fonctionnement ouvrir un robinet d'eau chaude au maximum

et débrancher le connecteur de la bobine de modulation de la vanne gaz;

Fig.8

- PUISSANCE MAXIMUM: enlever le capuchon de protection "C" (Fig.8) sur la bobine de la vanne gaz, visser la vis à "A" régler la pression maximum en agissant sur l'écrou "B" (visser dans le sens horaire pour augmenter la pression et antihoraire pour la diminuer)
- PUISSANCE MINIMUM: en maintenant bloqué l'écrou "B", régler la pression minimum en agissant sur la vis "A" (visser dans le sens horaire pour augmenter la pression et antihoraire pour la diminuer)
- Rebrancher le connecteur d'alimentation de la bobine et contrôler que les valeurs réglées soient correctes.



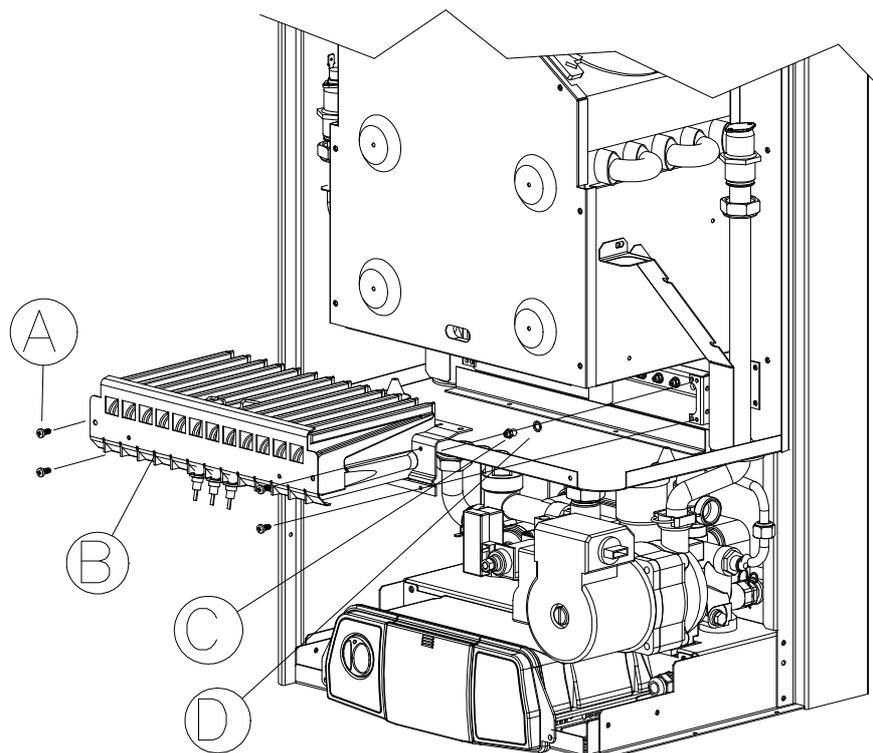
c) **Changement de gaz**

Transformation de gaz naturel à GPL

- Enlever l'habillage
- Démontez le panneau étanche si la chaudière est une version ventouse (version Fiesta F).
- Dévisser les 4 vis (A) qui fixent le brûleur à la rampe, enlever le brûleur (B) et remplacer les injecteurs (C) par les injecteurs appropriés pour GPL, en n'oubliant pas de d'insérer les rondelles (D) en utilisant une clef de 7mm.
- Remonter le brûleur
- Insérer le cavalier JP1 (GPL) sur la platine.
- Vérifier que la pression en amont de la chaudière soit : BUTANE=min.25 - max 35 mbar PROPANE min 25 - max 37 mbar, et contrôler qu'il n'y ai pas de fuite de gaz
- Répéter les réglages de puissance Maxi et Mini, comme décrit précédemment.
- Après la transformation et l'éventuel réglage sceller la vanne gaz et mettre à jour la plaque (étiquette gaz) en la collant en lieu et place de la précédente.

MODELE	Qté injecteurs	Ø injecteurs gaz nat. (mm)	Ø injecteurs GPL (mm)
Fiesta 24 N	13	1.20	0.75
Fiesta 28 N	13	1.25	0.80
Fiesta 24 F	13	1.25	0.75
Fiesta 28 F	13	1.25	0.80
Fiesta 32 F	15	1.30	0.77

Fig.9



ATTENTION !!!

Les chaudières à tirage naturel (Fiesta N) sont dotées d'un thermostat de sécurité tirage qui intervient dans le cas d'une évacuation non adaptée des gaz de combustion.

Ce dispositif ne doit jamais être mis hors service, s'il devait être remplacé, utiliser uniquement une pièce détachée originale.

Si le dispositif devait fréquemment se déclencher, contrôler la correcte évacuation des fumées au travers du conduit, ainsi que le tirage.

d) Codes erreurs (alarmes)

Chaque anomalie est visualisée par l'intermédiaire d'un code spécifique et du symbole 9 allumé

ERR.01.

- DEFAUT D'ALLUMAGE (anomalie):

Pas de détection de flamme après 3 tentatives d'allumage. Pour redémarrer, appuyer sur RESET.

Contrôler la polarité (inversion phase / neutre)

ERR.08.

- PRESSION D'EAU INSUFFISANTE (anomalie):

Le détecteur de pression a relevé une pression inférieure à **0,4 bar**.

Compléter le niveau, vérifier les éventuelles fuites sur l'installation.

ERR.03.

- **SONDE DE TEMPERATURE HORS SERVICE (anomalie):**

La sonde de contrôle de la température de départ est en court circuit, débranchée, ou le contact interrompu.

ERR.04.

- **SONDE DE TEMPERATURE SANITAIRE HORS SERVICE (anomalie):**

La sonde de contrôle de la température de départ est en court circuit, débranchée, ou le contact interrompu

ERR.02.

- **MANQUE DE TIRAGE AU DEMARRAGE (anomalie):**

Chaudière ventouse (cavalier JP7 en position 0)

Le pressostat air n'à pas commuté pendant la période de ventilation TW la chaudière ne c'est pas allumé et le code alarme apparaît après 10 sec, l'anomalie disparaît à la commutation du pressostat.

Cette anomalie est également relevée si les contacts du pressostat sont collés.

ERR.02.

- **ANOMALIE SONDE DES FUMEES (anomalie):**

Chaudière conduit (cavalier JP7 en position 1)

Dans le cas de l'intervention de la sonde des fumées le système est bloqué, la chaudière fera une nouvelle tentative de démarrage après l'intervalle de temps de 10 min.

ERR.09.

- **ANOMALIE THERMOSTAT DE SECURITE (anomalie) :**

Dans le cas de l'intervention du thermostat de sécurité le système est bloqué.

L'anomalie reste active même si le thermostat se referme.

Pour redémarrer la chaudière appuyer sur RESET.

ERR.12.

- **DEFAUT DE COMMUNICATION CARTE MERE / MEMOIRE (anomalie) :**

Débrancher la chaudière et rebrancher après 15 minutes, appuyer sur RESET.

ERR.30. ou ERR.99.

- **DEFAUT CARTE MERE SRM (anomalie) :**

Débrancher la chaudière et rebrancher après 15 minutes, appuyer sur RESET.

Changer la carte SRM.

6. Conditions de garantie

La chaudière doit être installée suivant les règles de l'art et conformément aux normes en vigueur ainsi que suivant les indications de la présente notice.

Elle sera régulièrement entretenue et utilisée de façon normale.

Son entretien aura été confié à un spécialiste.

Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine constructeur.

Pour les commandes de pièces de substitution, il vous sera demandé les informations figurant sur la plaque signalétique de l'appareil.

Toutes interventions, de quelque nature que ce soit, seront confiées à un intervenant habilité.

Nous vous conseillons vivement de nous retourner le bon de garantie, accompagné de la facture d'achat à l'adresse suivante :



**7 Rue du Maréchal Foch
45600 Sully sur Loire
France
Tél : 02.38.36.37.38**

Ou par télécopie au numéro :

02 38 36 07 11

Ou par email à l'adresse :

sav@compagnie-europeenne-de-chauffage.com

6.1. Conditions d'exercice de la garantie

Les conditions ci-dessus respectées, notre garantie s'exerce par l'échange ou la fourniture gratuite à nos stations techniques agréées, des pièces reconnues défectueuses par nos services techniques, à l'exclusion des frais de transport, main d'œuvre ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de la facture d'achat.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil pour la France.

La défaillance d'un des organes constituant l'appareil ne peut en aucun cas justifier le remplacement de l'appareil.

CHAMP D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Sont exclues de la garantie les défaillances suivantes :

- ✓ Conditions d'environnement anormales, tel que : dégâts provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations, positionnement de l'appareil dans un environnement soumis au gel, intempéries, chutes de pierres, glissement de terrain, ambiance agressive, humide ou mal ventilée.
- ✓ Utilisation d'eau impropre telle que définie par le DTU 60-1 add.4 eau chaude.
- ✓ Alimentation électrique instable, sous-tension, surtension, non protégées contre la foudre, ou disposant d'une mise à la terre insuffisante.
- ✓ Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement.
- ✓ Installation non-conforme à la réglementation, aux normes en vigueur et aux règles de l'art.
- ✓ Défaut entretien normal et régulier.
- ✓ Toute transformation de l'appareil
- ✓ Tout remplacement de composant non approprié.

AVERTISSEMENT

Le montage et la mise en service ne doivent être exécutés que par un personnel habilité. Celui-ci assume la responsabilité de l'installation et de la mise en service conformes aux prescriptions du fabricant.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes, y compris enfants, dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

AVERTISSEMENT

Les mesures relatives à l'exécution de travaux temporaires en hauteur sont soumises au décret : 2004-924 et transcrites dans le code du travail aux articles R.223-13-20 à 37.

Veillez à prendre en compte toutes les précautions qui s'avèrent nécessaires.

SINISTRE

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre ne doit pas être déplacé. Il doit rester à la disposition des experts et dans l'état, sans aucune intervention quelle qu'elle soit. Le sinistré doit informer sa compagnie d'assurance.

BON DE GARANTIE

- VOTRE APPAREIL -

Marque :

Référence : _____

N° de série : _____

Date d'achat : ____ / ____ / ____

Distributeur : _____

Adresse : _____

- VOUS -

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

- LIEU D'INSTALLATION -

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél : _____

- SIGNATURE -

Date : ____ / ____ / ____

JOINDRE COPIE DE VOTRE FACTURE D'ACHAT

7. Mise en service



C° Européenne de Chauffage

DOCUMENT DE MISE EN SERVICE

N°: BM1308291

A retourner :

A la COMPAGNIE EUROPEENNE DE CHAUFFAGE
Par courrier : 7, Rue du Maréchal Foch 45600 Sully sur Loire
Par fax: 02.38.36.07.11

ADRESSE DE L'INSTALLATION DU MATERIEL	TELEPHONE
Nom / Prénom:	Domicile:
Adresse:	Professionnel:
	Portable:
Ville:	Fax:
Code postal:	Email:

DATE D'ACHAT:	DATE D'INSTALLATION:
---------------	----------------------

DATE SOUHAITEE DE LA MISE EN SERVICE ET OBSERVATIONS	DISPONIBILITE TELEPHONIQUE

MARQUE ACQUATHERM

Nom et lieu du magasin d' acquisition du matériel:

MODELE :

N° DE SERIE :

votre chaudiere fonctionne au Butane / Propane Oui Non

Attention: La mise en service sera effectuée aux conditions suivantes:

- Pour les appareils gaz, après l'obtention du certificat de conformité "QUALIGAZ"
- Pour tous les appareils disponibilité des énergies:**
- Eau, électricité, fuel ou gaz + circuit de chauffage sous pression, étanche et purgé.

Signature du client
